

1) **Madame Diane Robitaille** **12-28647** **CA 7 février 2012**

Déplore les fortes hausses de taxes foncières des dernières années et plus particulièrement pour les résidants du Sud-Ouest. Elle demande des informations additionnelles sur la taxe d'arrondissement et comment elle est utilisée et indique que le niveau des services n'a pas augmenté au cours des dernières années.

Le maire rappelle que la taxe d'arrondissement sert à financer l'achat et l'aménagement du terrain vert le long du canal. Il indique qu'il n'y a pas eu d'augmentation du taux de la taxe d'arrondissement mais que l'augmentation est attribuable aux hausses des évaluations foncières.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement donne des informations additionnelles sur le financement que la ville fait au nom de l'arrondissement pour financer le PTI.

Le maire rappelle la position de la formation politique qu'il représente sur la question des hausses de taxes et indique qu'un mandat a été donné par le conseil municipal à la commission des finances afin d'étudier comment diminuer le fardeau aux citoyens.

➤ Répondu sur place.

2) **Monsieur Derek Robertson** **12-28664** **CA 7 février 2012**

Remercie les différents intervenants de la direction des Travaux publics et de la Police suite à la problématique soulevée en conseil le mois dernier et demande si des ententes sont intervenues avec le MTQ sur l'occupation du domaine public dans le cadre de la réfection de l'échangeur Turcot.

Le maire indique qu'il n'y a pas eu d'entente avec le MTQ concernant l'occupation du domaine public et rappelle que l'arrondissement demande de recevoir des sommes pour couvrir les frais encourus pour le traitement des différentes demandes liées au projet et que la ville centre a la volonté de nous accompagner dans cette démarche.

➤ Répondu sur place.

3) **Madame Bess Muhlstock** **12-28672** **CA 7 février 2012**
Monsieur Paul Machnik **12-28679**

Remercie le maire au nom des locataires du 4000 Notre-Dame, pour son appui et la rencontre en lien avec la relocalisation des artistes qui occupent les locaux de cet édifice ainsi que la conseillère Sophie Thiébaud ainsi que son assistante. Aussi, ils félicitent le conseil pour l'adoption d'une politique culturelle.

Le maire réitère son appui et son accompagnement pour aller chercher des appuis à la ville centre et rappelle que les différentes demandes faites lors de la rencontre d'hier seront acheminées. Il rappelle que la situation est complexe et que les élus font toutes les représentations possibles de concert avec les ressources en arrondissement pour les aider dans leur démarche.

La conseillère Sophie Thiébaud remercie madame Muhlstock et monsieur Machnik.

➤ Répondu sur place.

4) Madame Blandine Charbonneau 12-28684 CA 7 février 2012

Au nom de la table Action-Gardien, indique qu'elle est contente de voir que le conseil n'a pas inscrit le dossier de Carpettes Art-Déco en 2^e lecture afin de se donner le temps de prendre en considération les commentaires émis lors de la consultation publique et demande si des discussions sont en cours avec le promoteur ou les services uniquement.

Le maire indique que l'on se laisse le temps d'analyser et de prendre en considération les commentaires émis lors de la consultation publique rappelant que cela a toujours été le cas lorsque des propositions concrètes d'amélioration aux projets ont été faites en consultation publique. Il indique que le compte-rendu fait par l'équipe du Greffe fera état des commentaires émis lors de la consultation publique.

➤ Répondu sur place.

5) Monsieur Marcel Sévigny 12-28699 CA 7 février 2012

Félicite le conseil sur l'appui concernant la fermeture annoncée des succursales de la SAQ dans le Sud-Ouest. Au nom du collectif «7 à nous», il demande des informations additionnelles sur les interventions et inspections effectuées à l'édifice et si l'on sait quand les travaux demandés débiteront.

Le maire indique qu'il a vu des correspondances indiquant que les travaux devraient débiter très bientôt. Il rappelle que l'arrondissement travaille à faire avancer le dossier devant les différentes instances et que tous souhaitent que ce dossier se règle. Il indique que l'on confirmera les dates prévues pour les travaux avec monsieur Lefebvre du Groupe Mach.

➤ Le cabinet politique fera le suivi de cette question.

6) Monsieur Daniel Monière 12-5772 CA 10 janvier 2012

Demande des informations sur la demande de SRRR sur la rue Sainte-Marguerite, entre Saint-Antoine et Saint-Jacques, et déposée au BAM en août dernier. Il indique qu'il y a beaucoup de nouvelles constructions et en raison de la polyvalente et du bureau de poste à proximité, il n'a plus d'espaces de stationnement pour les résidents.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics, indique qu'il contactera le citoyen après s'être informé du statut du dossier.

Monsieur Érick Santana, directeur de l'arrondissement, donne des informations additionnelles sur le cheminement des dossiers de stationnements sur rue réservés aux résidents et rappelle que le processus est long et que cela prend au moins trois mois avant d'avoir une réponse.

Le maire indique que l'on communiquera avec lui et qu'il aura un suivi personnalisé de sa demande.

➤ La direction des Travaux publics fera le suivi du dossier auprès du résident.

7) Monsieur Yannick Grondin 11-287551 CA 6 décembre 2011

Indique qu'il habite sur la rue St-Rémi et qu'il s'oppose aux augmentations illégales de son propriétaire qui est connu pour subdiviser des locaux afin d'évincer les occupants indiquant que ce propriétaire a aussi des dossiers similaires dans d'autres arrondissements de la ville. Il demande quand l'arrondissement va serrer la vis à ce propriétaire.

Le maire indique que tous les moyens détournés doivent être dénoncés, qu'il est toujours contre ce genre de tactiques et demande à la DAUSE un complément d'informations.

Monsieur Normand Proulx, directeur de la DAUSE, indique que le propriétaire a été invité à demander un permis pour une occupation résidentielle de l'édifice. Il invite le résidant à communiquer avec lui pour discuter du dossier.

Le maire indique que l'offre qui est faite au résidant est de l'aider dans sa démarche et qu'il peut communiquer avec monsieur Normand Proulx concernant ce dossier.

➤ La DAUSE communiquera avec le résidant.

8) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.

9) Monsieur Paul Machnik 11-2440897 CA 4 octobre 2011

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.

Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.

Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

10) Monsieur Peter King 11-240921 CA 4 octobre 2011

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.

- Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.

11) Monsieur Serge Deschamps

11-38262

CA 5 avril 2011

Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550 Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.

- La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.